



COMMUNIQUÉ
Paris, le 16/09/2020

DÉCRET PERMETTANT LA PRIVATISATION DE CERTAINES ROUTES NATIONALES : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » DÉNONCE UN NOUVEAU DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT AU DÉTRIMENT DU POUVOIR-ROULER ET DE LA SÉCURITÉ DES USAGERS.

Un décret a été publié au Journal officiel le 15 août 2020 ; il vient compléter les amendements pris dans le cadre de la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) et décrit les conditions dans lesquelles certaines sections « à gabarit routier » peuvent désormais être classées dans la catégorie des autoroutes.

Autrement dit, des portions de routes nationales – jusqu'alors et gérées par l'État et gratuites pour les usagers – raccordées ou situées dans le prolongement d'autoroutes concédées pourront dorénavant être adossées à ces autoroutes et leur exploitation confiée à des sociétés concessionnaires, en échange d'une augmentation du coût des péages ou d'un allongement de la durée de la concession.

Pour l'association « 40 millions d'automobilistes », alors que l'État a pris l'habitude, depuis des dizaines d'années, de se désengager progressivement de la gestion et de l'entretien de ses infrastructures de transports, ce décret ouvre la porte à une privatisation plus large des routes nationales et renforce la toute-puissance des sociétés concessionnaires d'autoroutes (SCA) déjà largement favorisées par les contrats de concession, au détriment du pouvoir-rouler et de la sécurité des usagers des autoroutes.

La situation de rentabilité des sociétés concessionnaires d'autoroutes n'est plus à démontrer. Les contrats de concession ont dès l'origine été mal ficelés par l'État, et ce sont les usagers qui en subissent les conséquences depuis des années. « En récupérant l'exploitation de sections de routes nationales, les SCA vont asseoir encore davantage leur pouvoir. L'État n'apprend décidément pas de ses erreurs passées et démontre une nouvelle fois la pire incompétence dans la gestion de ce dossier » estime Daniel QUÉRO, président de « 40 millions d'automobilistes ».

Ainsi, en plus de se fermer toute possibilité, à l'avenir, de renégocier les contrats de concession pour en rendre les modalités plus favorables aux usagers, l'État ouvre la porte à la création de voies dites « autoroutières » au profil sécuritaire diminué : « Certaines sections – celles nouvellement adossées ou construites – pourront ne plus répondre aux normes actuelles (au minimum 2x2 voies séparées, avec bandes d'arrêt d'urgence), mais relever de la simple « route », où l'on sait que le risque d'avoir un accident est beaucoup plus élevé. Ainsi, non seulement l'automobiliste paiera plus cher le service, mais en plus sa sécurité en sera amoindrie » dénonce Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association.

CONTACT PRESSE :

Tél. : 02 43 50 06 35
Port. : 06 10 07 48 26



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



A propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com